

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

## Canada **RETURN BIDS TO:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions → TPSGC

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:** 

**Epost Connect / Postel** Refer to section 2.2 in the ITQ / Référez-vous à la section 2.2 de cette ISQ

### **SOLICITATION AMENDMENT** MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires** 

**Vendor/Firm Name and Address** Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

### Issuing Office - Bureau de distribution

Technology-Enabled Business Transformation Team 5 → XV/Division de la transformation des activités axées sur la technologie équipe 5 Terrasses de la Chaudière 4th Floo Terrasses de la Chaudière 4e étage 10 Wellington Street 10, rue Wellington Gatineau Québec K1A 0S5

Title - Sujet ISQ pour SGPN/Caméras Corporelles				
Solicitation No N° de l'invitation		Amendment No N° modif.		
M7594-212120/F		003		
Client Reference No N° de référence du client		Date		
M7594-212120		2021-06-10		
GETS Reference No N° de référence de SEAG				
PW-\$\$XV-001-39525				
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME			
001xv.M7594-212120				
Solicitation Closes - L'invitation prend fin				
at - à 02:00 PM	Eastern Daylight Saving Time EDT			
on - le 2021-06-22	· • · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine:				
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur	
Cummings, Kent			001xv	
Telephone No N° de téléphone		FAX	No N° de FAX	
(613) 866-3745 ( )		( ) -		
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:				
Gendarmerie Royale Canadienne				
1200 Promenade Vanier				
Ottawa (Ontario) K1A 0R2				
KIAOKZ				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée			
Vendor/Firm Name and Address	1			
Raison sociale et adresse du fournisseur/	de l'entrepreneur			
Telephone No N° de téléphone				
Facsimile No N° de télécopieur				
Name and title of person authorized to sig	n on behalf of Vendor/Firm			
(type or print)				
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/				
de l'entrepreneur (taper ou écrire en carac	ctères d'imprimerie)			
Signature	Date			



Amd. No. - N° de la modif. 003 File No. - N° du dossier 001XV.M7594-212120

Buyer ID - Id de l'acheteur 001XV CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

### Invitation à se qualifier N° M7594-212120/F

# Système de gestion de preuves numériques national (SGPN) et caméras corporelles

### **MODIFICATION N° 003**

La présente modification à l'Invitation à se qualifier (ISQ) vise à modifier l'annexe A – Aperçu et description de haut niveau du besoin.

### **CHANGEMENT Nº 002:**

La section 8.3.10 – Gestion de l'identité et de l'accès de l'annexe A – Aperçu et description de haut niveau du besoin est par la présente supprimée et elle est remplacée par ce qui suit :

### Section 8.3.10 - Gestion de l'identité et de l'accès

L'entrepreneur doit veiller à protéger adéquatement le processus de gestion de comptes utilisé pour fournir et soutenir le « Service » pour le Canada. Ces mesures de sécurité doivent au moins inclure ce qui suit :

- 1) Accorder les privilèges de compte principal exclusivement au personnel du Canada de manière à ce que l'entrepreneur remette l'entièreté du contrôle du service au Canada; OU
- 2) Lorsque le personnel de l'entrepreneur doit ou souhaite accéder à un compte principal, l'entrepreneur doit :
  - a) remettre au personnel des opérations de sécurité de la GRC un avis de création ou d'utilisation de compte privilégié, y compris lorsqu'il s'agit d'un compte principal;
  - b) limiter l'accès aux seuls utilisateurs autorisés et approuvés par la GRC à qui le Canada permet d'effectuer des transactions et de remplir des fonctions, comme pour créer et accorder des comptes principaux;
  - c) garantir la séparation des fonctions des personnes;
  - d) utiliser le principe de privilège minimal, y compris en ce qui concerne les fonctions spécifiques de sécurité et les comptes privilégiés;
  - e) veiller à ce que les utilisateurs autorisés soient formés et sensibilisés à la sécurité dans le cadre de leur intégration à l'emploi et lors de changement apporté à leurs rôles;
  - f) créer, protéger et conserver les dossiers de vérification liés aux activités à l'appui de la gestion des comptes du service fourni au Canada;
  - g) fournir au Canada des rapports sur les événements vérifiés liés aux mesures relatives à l'accord et à la gestion des comptes principaux;
  - h) veiller à la protection des données organisationnelles durant et après les actions posées par le personnel, comme dans les cas de cessation d'emploi ou de mutation.